

# Enquête sur la réussite à l'enseignement collégial

À partir des données du SPEC 1 2021

Synthèse du rapport spécifique portant sur les étudiantes et étudiants en situation de handicap avec diagnostic

Janvier 2023

## Mise en contexte et précisions méthodologiques

L'Enquête sur la réussite à l'enseignement collégial est réalisée par ÉCOBES, le CRISPESH et l'IRIPII, en collaboration avec la Fédération des cégeps. Elle est financée par le ministère de l'Enseignement supérieur dans le cadre du Chantier sur la réussite en enseignement supérieur. Plus précisément, voici ce que cette enquête propose :

- L'analyse des données de **22 172** étudiantes et étudiants de 43 cégeps ayant répondu entre mai et octobre 2021 au **SPEC 1** (40 questions portant sur le profil sociodémographique, l'expérience antérieure, les valeurs, l'orientation et le choix de programme, la motivation à réussir ses études, le financement des études, les besoins de soutien et les services aux étudiants) et ayant consenti à la recherche.
- De nouveaux éléments observés grâce aux réponses à des questions inédites : raisons d'étudier au Québec, discrimination, mesures d'accommodement, allongement des études, raisons expliquant le niveau de motivation, impacts de la COVID-19, compétences numériques, etc.
- Un échantillon constitué de **2 466** étudiantes et étudiants en situation de handicap avec diagnostic<sup>1</sup>, dont 1 313 de la population A (sans antécédents collégiaux) et 1 153 de la population B (changement de programme). Une pondération selon le cégep, la population, le secteur et le sexe est appliquée afin d'assurer une meilleure représentativité.
- Des tableaux présentant les fréquences de réponse pour chaque question (pop. A, pop. B, tous). Des tests statistiques du khi carré qui permettent d'identifier les différences statistiquement significatives au seuil de 1 % entre les étudiantes et étudiants en situation de handicap avec diagnostic et les autres étudiantes et étudiants<sup>2</sup>. Seuls les résultats dignes d'intérêt sont commentés dans le rapport et répartis selon dix grands thèmes. Les principaux faits saillants de chacun des dix thèmes sont présentés ci-dessous.
- Un rapport général qui porte sur l'ensemble de la population étudiante. En plus d'un rapport portant sur les étudiantes et étudiants en situation de handicap avec diagnostic<sup>3</sup>, d'autres rapports spécifiques (population étudiante de Sciences humaines, immigrante, autochtone, internationale, de 24 ans et plus) paraîtront au cours de l'année 2022-2023. Un webinar sera consacré à chaque sous-population.

Dans le cadre de l'enquête, les prochains travaux de recherche, qui seront publiés en 2023, porteront sur l'analyse de la réalité étudiante, les besoins et la réussite des cours à la première session à partir des données du questionnaire SPEC 2, qui a été bonifié pour l'occasion. La collaboration avec la Fédération des cégeps se poursuivra également afin de développer un questionnaire s'adressant aux étudiantes et étudiants inscrits à la formation continue ainsi qu'un second questionnaire visant celles et ceux qui quittent les études collégiales, avec ou sans diplôme.

<sup>1</sup> Cet échantillon est composé des personnes qui avaient répondu oui ou peut-être à la question de l'auto-identification comme étant en situation de handicap ou comme ayant des besoins particuliers et qui avaient indiqué avoir reçu un diagnostic de la part d'une professionnelle ou d'un professionnel de la santé.

<sup>2</sup> Cela correspond à toutes les autres personnes étudiantes qui ont répondu au questionnaire et qui n'ont pas reçu de diagnostic, qu'elles soient en situation de handicap ou non.

<sup>3</sup> Dans le but d'alléger le texte, « en situation de handicap » ne sera plus utilisé systématiquement pour décrire ce groupe de personnes.

## Principaux faits saillants et pistes de réflexion ou d'interprétation

Voici les principaux constats tirés du rapport spécifique sur la population étudiante en situation de handicap avec diagnostic de l'Enquête sur la réussite à l'enseignement collégial (Gaudreault et coll., 2022). Des pistes de réflexion ou d'interprétation suivent chaque constat. Les lectrices et lecteurs sont invités à consulter les sections afférentes dans le rapport spécifique pour en apprendre davantage et approfondir certaines pistes de réflexion ou d'interprétation.

### Section 1 – Caractéristiques personnelles

#### Constat 1. Une population majoritairement féminine et plus âgée que les autres.

La population étudiante avec diagnostic qui a répondu au questionnaire SPEC 1 était composée à 61,9 % de personnes de sexe féminin<sup>4</sup> et à 38,1 % de personnes de sexe masculin. La population étudiante avec diagnostic était en moyenne plus âgée que le reste de la population étudiante. Notamment, plus du tiers (33,7 %) de la population étudiante avec diagnostic avait 20 ans ou plus comparativement à 22,0 % chez le reste de la population étudiante.

*Les personnes étudiantes avec diagnostic, en raison de leur âge souvent plus avancé que celui du reste de la population étudiante, peuvent faire face à des enjeux particuliers et à des situations complexes en raison des responsabilités accrues reliées à l'âge adulte. Il est important d'être conscientes et conscients des contraintes particulières auxquelles cette population plus âgée peut être confrontée durant son parcours collégial.*

### Section 2 – Diversité ethnoculturelle

#### Constat 2. Une population étudiante moins diversifiée sur le plan ethnoculturel.

La population étudiante avec diagnostic était composée en grande majorité de citoyennes et citoyens canadiens (96,5 %) ainsi que de personnes nées au Québec (89,6 %). La population étudiante avec diagnostic était composée en plus faible proportion que le reste de la population étudiante de personnes immigrantes de première ou de deuxième génération (19,3 % comparativement à 30,0 %), de personnes ayant immigré il y a moins de 5 ans (5,2 % comparativement à 21,7 %) et de personnes qui considéreraient faire partie du groupe des minorités visibles (10,9 % comparativement à 19,5 %).

*Les personnes nées au Canada de deux parents également nés au Canada sont celles qui détiennent en plus grande proportion un diagnostic à l'arrivée dans un nouveau programme collégial. Cela peut être dû aux nombreux obstacles auxquels sont confrontées certaines personnes immigrantes dans leurs démarches pour l'obtention d'un diagnostic, tels que les barrières linguistiques, un manque de compréhension du fonctionnement du système de santé du pays d'accueil et la discrimination de la part des personnes qui fournissent des soins (Dyches et coll., 2004; Klingner et coll., 2009, cité dans Rivard et coll., 2019). En raison de ces enjeux, réserver l'accès à certains services et mesures d'accommodement à la population étudiante avec diagnostic pourrait désavantager de manière encore plus importante les étudiantes et étudiants en situation de handicap issus de l'immigration que le reste de la population étudiante en situation de handicap.*

#### Constat 3. Les personnes étudiantes avec diagnostic étaient proportionnellement plus nombreuses à mentionner avoir subi de la discrimination ou avoir été traitées injustement dans le milieu scolaire.

Les personnes étudiantes avec diagnostic ont mentionné en plus forte proportion que les autres avoir été victimes de discrimination ou avoir été traitées injustement dans le milieu scolaire (35,8 % comparativement à 20,5 %), et ce pour divers motifs, comme leur apparence physique autre que la couleur de leur peau, leur orientation sexuelle ou leur niveau de vie.

<sup>4</sup> Il existe une différence entre le sexe assigné à la naissance et l'identité de genre (pour une définition de l'identité de genre, voir Dubuc, 2017, p. 6). Ici, il est question du sexe.

Les données du SPEC 1 révèlent que de la discrimination et des injustices sont vécues dans le milieu scolaire. Cela peut entraîner une diminution de l'engagement, nuire à la motivation de poursuivre les études et nuire à la réussite scolaire (Byrd et Carter Andrews, 2016; Verkuyten et coll., 2019). Les établissements d'enseignement ont la responsabilité de mettre en place des initiatives et mécanismes visant à abolir la discrimination et les injustices vécues dans le milieu scolaire, notamment par la sensibilisation et la formation des actrices et acteurs du milieu collégial. De quelles façons peut-on s'assurer que les initiatives d'éducation et de sensibilisation ainsi que les séances de formation soient mises en place ou offertes de manière continue? En outre, le personnel scolaire peut aussi jouer un rôle dans la lutte aux injustices et aux discriminations vécues par les personnes étudiantes en milieu scolaire.

### Section 3 – Défis et besoins liés à la réussite éducative

#### Constat 4. Des défis antérieurs fréquents dans le parcours scolaire.

La majorité (77,4 %) des personnes étudiantes avec diagnostic ont répondu avoir fait face à au moins un défi qui avait constitué un obstacle significatif au travail scolaire. La population étudiante avec diagnostic mentionnait en plus grande proportion que le reste de la population étudiante avoir rencontré divers défis en lien avec le travail scolaire et la vie étudiante qui avaient constitué des obstacles significatifs à leur parcours scolaire. En ce qui concerne le travail scolaire, les différences s'observaient notamment pour étudier, retenir des informations, prendre des notes, écrire et passer des examens. La vaste majorité (92,9 %) des personnes étudiantes avec diagnostic avaient également mentionné avoir rencontré au moins un des huit défis proposés en lien avec la vie étudiante. Au sujet de la vie étudiante, la population étudiante avec diagnostic mentionnait en plus grande proportion que le reste de la population étudiante avoir de la difficulté notamment dans la gestion du stress ou de l'anxiété, la concentration et l'attention en classe, la gestion du temps, la planification des tâches et la détermination des priorités ainsi que la prise de parole en classe. Plusieurs défis liés à la vie étudiante étaient tout de même mentionnés par plus du tiers des autres personnes étudiantes.

*Davantage d'ateliers et de formations pourraient être offerts à l'ensemble de la population étudiante afin de les aider dans le développement et le perfectionnement de certaines habiletés, compétences ou stratégies d'apprentissage essentielles à la réussite des cours, telles que la prise de notes, la gestion du temps, la planification des tâches et la détermination des priorités. Les difficultés liées aux examens et à la prise de parole en classe, rencontrées par l'ensemble de la population étudiante collégiale, soulignent l'intérêt d'offrir plusieurs options sur les plans de l'expression, de la communication et de l'engagement, comme de la flexibilité dans les activités de participation en classe ou dans le format des évaluations (Galipeau et coll., 2018). Par exemple, adopter les principes de la pédagogie inclusive serait un moyen de répondre aux besoins variés de toutes les personnes apprenantes (Desmarais, 2019; Poirier, 2019; Tremblay, 2015).*

#### Constat 5. La grande majorité des personnes étudiantes avec diagnostic prévoient utiliser les services pour les personnes étudiantes en situation de handicap.

Près de 4/5 (79,0 %) des personnes étudiantes avec diagnostic prévoient utiliser les services pour les personnes étudiantes en situation de handicap lors de la prochaine année collégiale.

*Le nombre de personnes étudiantes en situation de handicap augmente de manière constante et importante depuis plus d'une décennie (Centres collégiaux de soutien à l'intégration, 2021)<sup>5</sup>. La forte demande pour les services destinés aux personnes étudiantes en situation de handicap met en exergue l'importance qu'il y ait suffisamment de ressources, autant au niveau financier qu'au niveau du personnel, pour que toutes ces personnes y aient accès, et ce, dans de courts délais.*

<sup>5</sup> Les données communiquées par les Centres collégiaux de soutien à l'intégration sont celles transmises par les établissements et ne sont pas nécessairement représentatives de l'ensemble du réseau collégial.

#### **Constat 6. Des besoins importants de services pour les personnes étudiantes en situation de handicap chez les personnes étudiantes sans diagnostic.**

Près de la moitié (45,5 %) des personnes étudiantes qui s'identifiaient ou s'identifiaient peut-être comme étant en situation de handicap ou comme ayant des besoins particuliers et qui n'avaient pas de diagnostic prévoient avoir besoin de services pour les étudiantes et étudiants en situation de handicap lors de la prochaine année collégiale.

*Dans le système actuel, ces personnes ne peuvent généralement pas recevoir de mesures d'accommodement, car dans plusieurs cégeps, leur accès est réservé aux personnes qui détiennent un diagnostic. Les résultats des présentes analyses tendent à appuyer la nécessité d'élargir aux personnes en situation de handicap sans diagnostic l'accès à ces mesures dans tous les cégeps. Cela mérite une réflexion plus approfondie de la part de toutes les parties impliquées.*

### **Section 4 – Valeurs de la population étudiante et champs d'intérêt**

#### **Constat 7. Proportionnellement plus nombreuses que les autres à être intéressées à participer à diverses activités politiques ou d'engagement citoyen.**

Les personnes étudiantes avec diagnostic étaient proportionnellement plus nombreuses que les autres à prévoir de participer à diverses activités de nature politique ou d'engagement citoyen, comme des manifestations pour soutenir une cause (18,3 % comparativement à 14,3 %), faire partie de comités (13,6 % comparativement à 9,4 %) ou participer à des activités de nature politique (10,3 % comparativement à 7,8 %).

*Certaines expériences personnelles des personnes étudiantes en situation de handicap pourraient expliquer qu'elles prévoient en plus grande proportion de participer à ces activités. La participation à ce type d'activités pourrait être motivée par le souhait de contribuer à des changements dans la société québécoise. Par exemple, elles pourraient être motivées à s'impliquer pour favoriser l'accessibilité des environnements physiques et sociaux ou pour réduire la discrimination qu'elles subissent.*

### **Section 5 – Parcours scolaire et choix vocationnel**

#### **Constat 8. Proportionnellement moins nombreuses que les autres à être au secondaire et proportionnellement plus nombreuses à être sur le marché du travail au moment de faire la demande d'admission.**

Au moment de faire leur demande d'admission, les personnes étudiantes avec diagnostic étaient proportionnellement moins nombreuses que les autres à étudier au niveau secondaire, au secteur jeunes ou l'équivalent (54,0 % comparativement à 68,2 %) et étaient proportionnellement plus nombreuses à exclusivement travailler (18,2 % comparativement à 13,6 %).

*Ces données suggèrent que les personnes étudiantes avec diagnostic auraient été proportionnellement moins nombreuses que les autres à faire le passage direct entre l'école secondaire et le cégep et auraient été proportionnellement plus nombreuses à interrompre leurs études pour aller travailler. Il importe donc de tenir compte de cette situation de retour aux études qui est le lot de plusieurs personnes en situation de handicap.*

#### **Constat 9. Proportionnellement plus nombreuses à avoir été admises après le premier tour.**

Les personnes étudiantes avec diagnostic étaient proportionnellement moins nombreuses que les autres à avoir été admises au premier tour (71,7 % comparativement à 78,3 %) et proportionnellement plus nombreuses à avoir été admises au deuxième tour ou troisième tour ou plus (28,2 % comparativement à 21,6 %). De plus, les personnes étudiantes de la population B avaient été proportionnellement plus nombreuses que celles de la population A à être acceptées au deuxième tour ou troisième tour ou plus.

*Ces données peuvent témoigner de la détermination de la population étudiante avec diagnostic à entreprendre des études collégiales malgré les refus dans les programmes choisis en priorité.*

## **Constat 10. Proportionnellement plus nombreuses que les autres à prévoir d'allonger leurs études.**

Les personnes étudiantes avec diagnostic prévoyaient en plus forte proportion que les autres ne pas réaliser leurs études selon la durée prévue du programme (13,0 % comparativement à 6,4 %). Les raisons les plus fréquemment mentionnées pour expliquer ce choix étaient le souhait d'avoir moins de stress et le besoin d'avoir plus de temps, le fait que le programme soit trop exigeant, leur situation de handicap, un changement de programme et la nécessité d'obtenir de meilleures notes.

*L'allègement des sessions et l'allongement des études peuvent, dans certains cas, compromettre l'admissibilité à des bourses permettant de financer les études. Conséquemment, des étudiantes et étudiants qui ont besoin de prêts et bourses subissent la pression d'être inscrits à un nombre de cours minimal afin d'être admissibles à ces bourses. Or, les raisons évoquées par les personnes étudiantes avec diagnostic pour l'allongement des études réfèrent à plusieurs égards au fait de se donner des conditions favorables à la réussite de leurs études en fonction de leur propre réalité. Faudrait-il repenser les critères d'admissibilité pour tenir compte du contexte de ces personnes?*

## **Constat 11. Plusieurs avaient comme objectif d'obtenir un diplôme universitaire.**

Près du quart (24,7 %) des étudiantes et étudiants avec diagnostic avaient comme but d'obtenir un diplôme universitaire de premier cycle, que ce soit un certificat universitaire ou un baccalauréat. De plus, près d'un cinquième des étudiantes et étudiants avec diagnostic avaient l'intention d'obtenir un diplôme de cycles supérieurs, que ce soit de maîtrise ou de doctorat. Au total, 43,5 % des étudiantes et étudiants avec diagnostic avaient comme objectif d'obtenir un ou des diplômes universitaires. Environ le tiers des répondantes et des répondants n'étaient pas fixés sur cette question au moment d'entreprendre leurs études collégiales.

*Les personnes étudiantes avec diagnostic étaient nombreuses à avoir comme objectif d'obtenir un ou des diplômes universitaires. Malheureusement, les taux de diplomation des personnes étudiantes en situation de handicap au collège et à l'université sont inférieurs à ceux des personnes qui ne sont pas en situation de handicap (DuPaul et coll., 2009; Newman et coll., 2011; Postsecondary National Policy Institute, 2022). Il semble donc primordial de mettre en place toutes les mesures nécessaires à la réduction des obstacles que rencontrent les personnes en situation de handicap pendant leur parcours scolaire au collégial et à l'université afin qu'une majorité d'entre elles puisse poursuivre leurs études et obtenir le diplôme souhaité.*

## **Section 6 – Motivation à entreprendre ses études collégiales**

### **Constat 12. Une population fortement motivée à réussir ses études collégiales.**

La population étudiante avec diagnostic rapportait être fortement motivée à entreprendre ses études collégiales, alors que 72,3 % avaient un niveau de motivation très élevé ou élevé.

*Il est intéressant d'observer que malgré les obstacles significatifs rencontrés dans le parcours scolaire antérieur, les personnes étudiantes avec diagnostic étaient nombreuses à indiquer avoir un niveau de motivation élevé ou très élevé. Ce niveau de motivation est-il subséquemment influencé négativement par les difficultés rencontrées durant le parcours collégial?*

## Section 7 – Situation au moment de commencer son programme d'études

### Constat 13. Elles allaient en plus grande proportion que les autres habiter de manière indépendante durant la semaine.

Les personnes étudiantes avec diagnostic étaient proportionnellement plus nombreuses que les autres à indiquer qu'elles habiteraient seules durant la semaine pendant leurs études collégiales (11,7 % comparativement à 7,3 %). Elles étaient également nombreuses à indiquer qu'elles habiteraient de manière indépendante<sup>6</sup> avec leur conjointe ou conjoint ou leurs enfants (10,8 %) ou des personnes amies ou d'autres personnes étudiantes (8,2 %). Environ le quart (25,6 %) des personnes étudiantes avec diagnostic avaient eu à déménager ou prévoient de déménager pour poursuivre leurs études collégiales.

*Cette situation s'explique en partie par le fait que la population étudiante avec diagnostic était proportionnellement plus âgée que le reste de la population étudiante. Le fait de vivre de manière indépendante est habituellement accompagné d'un accroissement des responsabilités de la vie quotidienne, par exemple reliées aux tâches ménagères, à la préparation des repas, à l'épicerie ou au paiement des comptes. Cela peut réduire la quantité de temps disponible pour ses études.*

## Section 8 – Situation financière

### Constat 14. Proportionnellement plus nombreuses que les autres à avoir des inquiétudes financières et à occuper un travail rémunéré parce qu'elles étaient responsables de leur subsistance ou celle de leur famille.

Les personnes étudiantes avec diagnostic étaient proportionnellement plus nombreuses que les autres à avoir des inquiétudes financières (31,2 % comparativement à 18,3 %). Ces inquiétudes financières reposaient notamment sur la difficulté à payer les dépenses de base (45,6 %), des dettes personnelles qui s'accumulent (41,6 %), l'absence de prêts et bourses (33,6 %), des revenus d'emploi insuffisants pour subvenir aux besoins de base (32,2 %) et le fait d'être en attente de prêts et bourses (22,9 %). Les personnes étudiantes avec diagnostic étaient également proportionnellement plus nombreuses que les autres à mentionner comme raisons d'occuper un travail rémunéré durant l'année scolaire le fait d'être responsables de leur subsistance (43,0 % comparativement à 35,9 %) ou le fait d'avoir une conjointe ou un conjoint ou des enfants à charge (17,7 % comparativement à 12,1 %).

*L'aide alimentaire offerte au Québec par le biais notamment de comptoirs alimentaires, d'épiceries solidaires, de bons de nourriture ou de paniers santé est-elle suffisamment connue par les personnes étudiantes en situation de handicap? Serait-il intéressant de mener des campagnes d'information dans les campus collégiaux au sujet de celle-ci? Les organismes communautaires affiliés au réseau des Banques alimentaires du Québec (BAQ) ont toutefois de la difficulté à répondre à la demande grandissante (Banques alimentaires du Québec, 2022). Des sommes d'argent plus importantes sont donc nécessaires afin que ces organismes puissent desservir plus de personnes, dont les personnes étudiantes qui en ont besoin. Néanmoins, l'aide alimentaire n'est qu'une intervention palliative au problème de l'insécurité alimentaire (Banques alimentaires du Québec, 2022). Des solutions structurantes sont nécessaires pour augmenter le pouvoir d'achat des personnes moins nanties, grâce notamment à des mesures de redressement de leurs revenus et d'allègement du coût de la vie (logement, alimentation, transport, etc.) (Fournier, 2022). Le fait que plus du tiers des personnes étudiantes avec diagnostic qui avaient des inquiétudes financières en avaient parce qu'elles n'avaient pas de prêts et bourses et plus du cinquième parce qu'elles étaient en attente de prêts et bourses devrait-il inciter à modifier les programmes de prêts et bourses? En raison de l'ampleur des inquiétudes financières des personnes en situation de handicap, en plus d'élargir les conditions d'admissibilité aux prêts et bourses afin de permettre à un plus grand nombre de personnes étudiantes d'en recevoir, les montants des prêts et bourses devraient-ils être augmentés? De plus, le fait de travailler durant l'année scolaire pour subvenir à leurs besoins peut diminuer le temps que les personnes peuvent consacrer à leurs études. Combiné aux différentes tâches reliées au fait de vivre de manière indépendante, cela complexifie la gestion du temps et peut avoir un effet sur la réussite éducative.*

<sup>6</sup> Cette expression est utilisée pour décrire les personnes qui ne vivent pas avec leurs parents, leurs tuteurs ou tuteuses ou avec d'autres membres de leur famille.

## Section 9 – Maîtrise des outils liés aux technologies de l’information

### Constat 15. Un niveau de maîtrise intermédiaire ou avancé de la plupart des outils technologiques.

La majorité des personnes étudiantes avec diagnostic estimaient avoir un niveau de maîtrise intermédiaire ou avancé des logiciels fréquemment exigés dans les cours de cégep, tels que le traitement de texte (91,6 %), le logiciel de présentation (87,5 %) et la communication collaborative (71,5 %). Les personnes étudiantes avec diagnostic étaient proportionnellement moins nombreuses que les autres à estimer détenir un niveau intermédiaire ou avancé pour l’ensemble des outils technologiques proposés, dont certains outils plus spécialisés, tels que les tableurs (36,2 % comparativement à 41,4 %), les langages de programmation (10,4 % comparativement à 12,9 %) ou les logiciels de montage vidéo ou audio (30,9 % comparativement à 34,6 %).

*En raison des niveaux variés de maîtrise des différents outils technologiques, faudrait-il s’assurer que les cours qui requièrent l’utilisation de certains outils technologiques plus spécialisés intègrent systématiquement une formation au début de la session afin de faciliter l’appropriation des outils par les personnes étudiantes et ne pas tenir pour acquis qu’elles connaissent ou maîtrisent ces outils?*

## Section 10 – Besoins de soutien pour la réussite des études collégiales

### Constat 16. De grands besoins d’aide pour la réussite des études collégiales.

Les personnes étudiantes avec diagnostic mentionnaient en plus grande proportion que les autres avoir un grand besoin d’aide pour réussir leurs études collégiales sur l’ensemble des éléments sondés. Les grands besoins d’aide les plus mentionnés étaient pour développer des méthodes de travail (40,6 %); intervenir en classe, donner leur opinion et défendre leurs idées (40,2 %); préparer les examens (35,9 %); réaliser les travaux de session (29,0 %); être attentives et se concentrer en classe (22,0 %) et développer leur jugement critique (21,5 %). Les services de la bibliothèque étaient les services aux étudiantes et étudiants que la population étudiante avec diagnostic prévoyait d’utiliser en plus grande proportion (61,7 %), suivis de l’aide à la réussite ou du service de tutorat (44,4 %).

*Ces grands besoins d’aide démontrent l’importance de poursuivre les initiatives qui permettent d’outiller les étudiantes et étudiants sur ces différents aspects, par exemple par le biais d’ateliers, de formations ou de partage de stratégies en classe. De plus, de nombreuses personnes étudiantes en situation de handicap invisible déplorent un manque de connaissances sur leur situation de handicap de la part du personnel scolaire des différents services de leur établissement d’enseignement supérieur (Binbakhit, 2020; Hadley, 2007; Megivern et coll., 2003; Van Hees et coll., 2015), ce qui affecte souvent leur satisfaction à l’égard des services ou du soutien reçus. Ces données sur les services que les personnes étudiantes avec diagnostic prévoyaient utiliser pourraient orienter les services pour lesquels des formations sur les handicaps invisibles pourraient être offertes en priorité au personnel scolaire.*

### Constat 17. De grands besoins d’aide pour faire face à des problèmes d’ordre psychosocial.

Environ un cinquième (21,4 %) des personnes étudiantes avec diagnostic mentionnaient de grands besoins d’aide pour faire face à des problèmes d’ordre psychosocial. Une grande proportion des étudiantes et étudiants avec diagnostic (38,8 % comparativement à 15,5 % des autres) prévoyait également d’utiliser des services de soutien psychologique au cours de la prochaine année collégiale.

*Ces données soulignent l’importance que les services de soutien psychologique des cégeps disposent des ressources nécessaires pour répondre à la forte demande, et ce, dans de courts délais. L’offre de services peut être grandement affectée par la pénurie de personnel dans certains cégeps (Centrale des syndicats du Québec, 2022; Fédération du personnel professionnel des collèges, 2022). Par exemple, à la veille de la rentrée collégiale 2022-2023, 14 cégeps n’avaient aucun psychologue (Prévost, 2022). Il devient donc de plus en plus essentiel et urgent de déployer à grande échelle des solutions pour combler cette pénurie de main-d’œuvre.*

## Références

- Banques alimentaires du Québec (2022). *Bilan-faim 2022*. [https://banquesalimentaires.org/wp-content/uploads/2022/10/Bilan-faim\\_2022\\_F.pdf](https://banquesalimentaires.org/wp-content/uploads/2022/10/Bilan-faim_2022_F.pdf)
- Binbakhit, N. M. (2020). *A Qualitative Study Investigating Post-secondary Services for Students with Learning Disabilities at Saudi Universities* (publication n° 2488270137) [Ed.D., Western Michigan University]. ProQuest Dissertations & Theses Global. <https://www.proquest.com/dissertations-theses/qualitative-study-investigating-post-secondary/docview/2488270137/se-2?accountid=14719>
- Byrd, C. M. et Carter Andrews, D. J. (2016). Variations in students' perceived reasons for, sources of, and forms of in-school discrimination: A latent class analysis. *Journal of School Psychology, 57*, 1-14. <https://doi.org/10.1016/j.jsp.2016.05.001>
- Centrale des syndicats du Québec. (2022, 15 août). *Rentrée collégiale sous le sceau de la pénurie de main-d'œuvre – La CSQ et ses fédérations pressent le gouvernement d'améliorer les conditions de travail du personnel* [communiqué]. <https://www.newswire.ca/fr/news-releases/rentree-collegiale-sous-le-sceau-de-la-penurie-de-main-d-oeuvre-la-csq-et-ses-federations-presentent-le-gouvernement-d-ameliorer-les-conditions-de-travail-du-personnel-868172336.html>
- Centres collégiaux de soutien à l'intégration. (2021). *Statistiques clientèle ESH 2010-2020 privé-public E-O* [document inédit].
- Desmarais, M.-É. (2019). *L'appropriation et la mise en oeuvre des principes de flexibilité de la pédagogie universelle en contexte universitaire québécois : mieux comprendre le passage d'un paradigme de normalisation à un paradigme de dénormalisation* [thèse de doctorat, Université du Québec à Montréal]. Archipel. <https://archipel.uqam.ca/15069/>
- Dyches, T. T., Wilder, L. K., Sudweeks, R. R., Obiakor, F. E. et Algozzine, B. (2004). Multicultural issues in autism. *Journal of Autism and Developmental Disorders, 34*, 211–222. <https://doi.org/10.1023/b:jadd.0000022611.80478.73>
- Dubuc, D. (2017). *LGBTQ/2SNBA+ : les mots de la diversité liée au sexe, au genre et à l'orientation sexuelle*. Fédération des enseignantes et des enseignants du Québec. <https://fneeq.qc.ca/wp-content/uploads/Glossaire-2017-08-14-corr.pdf>
- DuPaul, G. J., Weyandt, L. L., O'Dell, S. M. et Varejao, M. (2009). College students with ADHD: current status and future directions. *Journal of Attention Disorders, 13*(3), 234-250. <https://doi.org/10.1177/1087054709340650>
- Fédération du personnel professionnel des collèges. (2022, 12 septembre). *Pénurie de personnel professionnel dans les cégeps – La FPPC-CSQ demande des engagements fermes des chefs politiques* [communiqué]. <https://www.newswire.ca/fr/news-releases/penurie-de-personnel-professionnel-dans-les-cegeps-la-fppc-csq-demande-des-engagements-fermes-des-chefs-politiques-829314740.html>
- Fournier, F. (2022). *La faim justifie des moyens. S'engager de manière décisive à réduire durablement et à prévenir l'insécurité alimentaire des ménages au Québec*. Observatoire québécois des inégalités. <https://cdn.ca.yapla.com/company/CPYMZxfbWTbVKVvSt3IBECIc/asset/files/La-faim-justifie-des-moyens.pdf>
- Galipeau, L., Konstantinopoulos, E. et Soleil, C. (2018). *Impact des applications en salle de classe de la conception universelle de l'apprentissage sur le français écrit en français langue seconde*. Collège Dawson. <https://eduq.info/xmlui/bitstream/handle/11515/36229/galipeau-konstantinopoulos-soleil-impact-applications-cua-ecrit-fls-PAREA-2018.pdf?sequence=2&isAllowed=y>

- Gaudreault, M. M., Gaudreault, M., El-Hadge, H., Robert, É., Richard, É., Roy, S., Landry, D., Vachon, I., Charron, M., Zagrebina, A., Armstrong, M., Tardif, S., Tadjioque Agoumfo, Y. W., Bikie Bi Nguema, N. et Gulian, T. (2022). *Enquête sur la réussite à l'enseignement collégial, à partir des données du SPEC 1 2021 : rapport de recherche général portant sur les étudiantes et les étudiants des populations A et B*. ÉCOBES – Recherche et transfert; CRISPESH; IRIPII
- Hadley, W. M. (2007). The Necessity of Academic Accommodations for First-Year College Students with Learning Disabilities. *Journal of College Admission*, 9-13.
- Megivern, D., Pellerito, S. et Mowbray, C. (2003). Barriers to higher education for individuals with psychiatric disabilities. *Psychiatric Rehabilitation Journal*, 26(3), 217-231. <https://doi.org/10.2975/26.2003.217.231>
- Newman, L., Wagner, M., Knokey, A.-M., Marder, C., Nagle, K., Shaver, D., Wei, X., Cameto, R., Contreras, E., Ferguson, K., Greene, S. et Swarting, M. (2011). *The Post-High School Outcomes of Young Adults With Disabilities up to 8 Years After High School. A Report From the National Longitudinal Transition Study-2 (NLTS2)* (NCSE 2011-3005). Menlo Park, CA: SRI International.
- Poirier, S. (2019, 17-21 juin). *La mise en place d'une communauté de pratique pour favoriser le développement d'une approche pédagogique inclusive* [communication orale]. 10<sup>e</sup> colloque Questions de pédagogie dans l'enseignement supérieur, Brest, France. <https://hal.science/hal-02284045>
- Postsecondary National Policy Institute (2022, 26 septembre). *Students with Disabilities in Higher Education*. <https://pnpi.org/students-with-disabilities-in-higher-education/>

